



Mise à disposition de contenants, collecte et traitement des déchets dangereux et non dangereux des ateliers automobiles de Police et Gendarmerie Nationale de Nouvelle-Aquitaine
SGAMI33-2026-08-FCS
ANNEXE 2.2 CCP
Nature et volume des déchets
LOT 2 – Déchets non dangereux départements 24, 33, 40, 47 et 64

	Déchets NON DANGEREUX																													
Ateliers concernés	Plastique, courroie, pare-choc						Pare-brise, polycarbonate						Métaux ferreux et non-ferreux en mélange : petite ferraille (plaquettes, disques, amortisseurs...) et pièces volumineuses de carrosserie						Emballages non souillés (palettes, caisses, housses, bidons,...)						Emballages non souillés (cartons)					
	Rubrique de déchets : 16 01 19						Rubriques de déchets : 16 01 20 / 16 01 99						Rubriques de déchets : 16 01 17 / 16 01 18																	
	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations annuelles	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations annuelles	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations annuelles	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations annuelles	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Le contenant à fournir par le titulaire	Nombre de rotations annuelles	Quantité produite par an (en tonnes)
AR 33	/	/	/	/	/	/	CAISSE	2 m³	1	OUI	3	3,16	BENNE	15 m³	1	OUI	7	/	BENNE	15 m³	1	OUI	10	/	/	/	/	/	/	/
AA 64	CAISSE Grillagée L2x1xh1	2 m³	2	OUI	4	0,531	CAISSE Grillagée L1,5x1xh0,6	2 m³	1	OUI	3	0,704	CAISSE Grillagée L2x1xh1	2 m³	1	OUI	4	0,601	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
													BAC	1000 L	1	OUI	4	/												
CSAG 24	BAC	1 m³	1	OUI	6	/	CAISSE	2 m³	1	OUI	1	/	BAC	1 m³	1	OUI	4	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
SAM 40 Mont de Marsan	CAISSE	2 m³	1	OUI	2	0,2	BENNE	6 m³	1	OUI	1	0,6	CAISSE	2 m³	1	OUI	3	6	CAISSE	2 m³	2	OUI	/	/	CAISSE	2 m³	2	OUI	/	NC
SAM 40 – Annexe Mont de Marsan	CAISSE	2 m³	1	OUI	/	/	BENNE	6 m³	1	OUI	1	0,6	BAC	1000 L	1	OUI	2	2	CAISSE	2 m³	2	OUI	/	/	CAISSE	2 m³	2	OUI	/	NC
CSAG 47	CAISSE	2 m³	3	OUI	4	5,9	/	/	/	/	/	/	CAISSE	2 m³	1	OUI	2	1,2	CAISSE	2 m³	2	OUI	3	0,4	CAISSE	2 m³	2	OUI	3	0,4
CSAG 64	/	/	/	/	/	/	CAISSE	2 m³	1	OUI	1	0,5	BAC	1000 L	2	OUI	2	3,5	BAC	600 L	2	OUI	52	/	BAC	600 L	2	OUI	52/1xsem	NC